

ETUDE DE QUELQUES ASPECTS NOVATEURS DANS LES DICTIONNAIRES MODERNES.

Nous traitons dans cet article de l'éveil du dictionnaire à la variation des activités dans l'apprentissage des langues étrangères. Les dictionnaires deviennent, comme le mentionne J. Dubois «des instruments de l'éducation permanente, car ils sont à la fois le livre de l'âge scolaire et celui de l'âge adulte». ¹ L' auteur ajoute que le dictionnaire «facilite la communication linguistique, en comblant les lacunes de l'information des lecteurs». ² Bien entendu, les lacunes, se manifestent clairement chez les apprenants d'une langue étrangère lors de la production écrite, étant donné que celle-ci est souvent tributaire d'une bonne connaissance des relations entre lexique, syntaxe et sémantique. Or, cette question a retenu l'attention de nombreux auteurs de dictionnaires. Ainsi l'observation des ouvrages de J. Dubois ³, et d'I. Mel'čuk ⁴, montre comment s'intriquent le lexique, la syntaxe et la sémantique. Cette intrication a été l'objet de notre réflexion sur quelques dictionnaires novateurs (voir ci-dessous).

Les dictionnaires de notre corpus

Les ouvrages novateurs retenus dans notre corpus sont les dictionnaires monolingues suivants:

Dictionnaire du français langue étrangère (D.F.L.E.), Niveau 2, 1979, (Sous la direction de J. Dubois) ⁵.

Dictionnaire du français contemporain (D.F.C.) 1980. (Sous la direction de J. Dubois) ⁶.

Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, (D.E.C.), 1984, (sous la direction d' I. Mel'čuk) ⁷.

¹ Dubois J. et al. 1971, p. 7.

² Ibid. p. 7.

³ Voir: Dubois J. 1979 et 1980.

⁴ Voir Mel'čuk I. 1984.

⁵ Dubois J., 1979.

⁶ Dubois J., 1980.

⁷ Mel'čuk I., 1984.

Le choix de ces dictionnaires se justifie par le fait qu'ils illustrent la variation et l'évolution du paysage dictionnaire, vu que notre perspective d'avenir est le dépassement du modèle traditionnel du dictionnaire.

Les principes méthodologiques

De la conception des principes de base qui ont présidé à l'élaboration de chacun de ces trois dictionnaires découlent évidemment des exigences méthodologiques particulières que nous tenterons d'illustrer dans notre article.

Les principes méthodologiques du D. F. L. E.

Le but avoué du D.F.L.E. est «d'assurer la compréhension et la production de textes très divers, et la maîtrise du français courant, écrit et parlé.»⁸ Les auteurs de ce dictionnaire accordent une place importante aux «commentaires».

Les articles contiennent souvent trois types de commentaire: *Le commentaire grammatical, le commentaire sémantique et le commentaire lexical*, (voir D. F. L. E., p. IX)

Le commentaire grammatical «donne des indications sur les constructions des mots»⁹. Dans l'article «*assister*» que nous prenons à titre d'exemple, les auteurs donnent des informations explicites sur la nature du sujet et du complément. Les auteurs indiquent, en utilisant des abréviations, que le verbe *assister* s'emploie comme (v. t.) (sujet qqn), assister qqn¹⁰: «vous pouvez vous faire assister par votre avocat, si vous le voulez». (voir D. F. L. E. p. 71). Ils indiquent également qu'«*assister*» s'emploie comme (v. t. ind.) (sujet qqn) assister à qqch: «j'ai assisté à toute la scène,» etc. (voir D. F. L. E. p. 71).

Le commentaire sémantique donne des informations sur les synonymes. Les auteurs précisent: Assister à qqch a pour synonyme: ETRE PRESENT A. Assister qqn a pour synonyme AIDER. (D. F. L. E. p. 71).

Dans la dernière partie consacrée au commentaire lexical, les auteurs ne se contentent pas d'indiquer simplement les dérivés. Le sens des dérivés est souvent mentionné à l'aide d'exemples dans cette partie. Si un dérivé «est l'objet d'un article distinct» les auteurs renvoient à l'article concerné. Les dérivés préfixés sont indiqués «à leur ordre alphabétique avec un renvoi au terme où ils sont traités». (voir D. F. L. E. p. IX). Cette méthode permet, précisent les auteurs, «de retrouver pour chaque mot la structure lexicale». (D. F. L. E. p. IX).

⁸ Dubois J. 1979, p. IX.

⁹ Ibid. p. IX.

¹⁰ V. t. = verbe transitif, qqn = quelqu'un, qqch = quelque chose, v. t. ind. = verbe transitif indirect.

Nous constatons que les articles dans ce dictionnaire se distinguent par les commentaires explicatifs, (voir ci-dessus) et la richesse de l'exemplification. Les explications sont parfois accompagnées des dessins humoristiques qui jouent, comme le mentionnent les auteurs, «un rôle actif dans l'apprentissage du français en aidant à poser des questions sur le sens des mots.» (D. F. L. E. p. X).

Les principes méthodologiques du D. F. C.

Dans l' *avant-propos* du dictionnaire les auteurs indiquent aux lecteurs les objectifs du dictionnaire: «par la conception comme par la réalisation du nouveau dictionnaire du français contemporain, on a voulu répondre aux nécessités actuelles de l'enseignement moderne du français. Ceux qui, ayant acquis les bases élémentaires de la langue, visent à affermir, à contrôler et à perfectionner l'usage qu'ils ont du français, auront à leur disposition un instrument commode de consultation et une aide pour un apprentissage systématique du lexique, de son fonctionnement morphologique, syntaxique et sémantique.» (D. F. C., p. VII).

Les auteurs adoptent dans ce dictionnaire un plan de l'article différent de celui adopté dans le D. F. L. E. Les données ne sont pas présentées sous forme de commentaires explicatifs (voir: les parties lexicale, syntaxique et sémantique, du D. F. L. E.).

L'organisation des articles dans le D. F. C. s'appuie largement sur la théorie structurale: «la description du mot dans chaque article se fait à partir de ses emplois dans les phrases de la langue» (D. F. C., p. V).

Enfin nous pensons que les nombreuses précisions sur les constructions syntaxiques, la notation des synonymes et des antonymes, la richesse de l'exemplification permettent de montrer au consultant le fonctionnement des mots en langue et dans le discours.

Les principes méthodologiques du D. E. C.

La rédaction des articles dans ce dictionnaire est une remarquable démonstration du passage de la théorisation à la réalisation. Les auteurs ont choisi comme base de description «le modèle linguistique du type "sens-texte"»¹¹.

D'après l'hypothèse fondamentale de ce modèle, les auteurs constatent: «une langue naturelle constitue une espèce de **TRANSFORMATEUR** qui assure la correspondance entre l'ensemble infini des SENS et l'ensemble infini des TEXTES (de la langue considérée). Par conséquent, une description d'une langue L est un système de règles qui établit la correspondance entre les sens et les textes de L. Le D.E.C. de L doit

¹¹ Le travail sur le D. E. C. du français constitue un développement d'un projet entrepris par Alexandre Zolkovskij et Igor Mel'čuk (D. E. C. du russe) en 1965 à Moscou. (Voir D. E. C., p. 3).

fournir au système toutes les données sur les mots individuels, données indispensables à son fonctionnement.» (D. E. C., p. 3).

Cet objectif optimal que cherchent à atteindre les auteurs va requérir des investigations très poussées. Ainsi l'article du D. E. C. contient cinq zones, et chaque zone comporte à son tour plusieurs divisions (voir D. E. C., p. 17). Ces cinq zones sont les suivantes:

1. *Zone d'introduction.*
2. *Zone sémantique.*
3. *Zone de combinatoire syntaxique.*

Ces trois zones fournissent au consultant des informations détaillées sur les différents sens, le schéma de régime, les constructions syntaxiques, etc. (voir D. E. C., p. 17).

4. *Zone de combinatoire lexicale* (L'introduction des *fonctions lexicales* (F. L.). C'est l'un des traits les plus marquants de ce dictionnaire. Voir ci-dessous).
5. *Zone de phraséologie.* Dans cette zone, les auteurs citent les locutions figées. (voir D. E. C., p. 24).

Regards sur la zone de combinatoire lexicale

Dans la zone de combinatoire lexicale, les auteurs décrivent de façon systématique la cooccurrence lexicale restreinte à l'aide des fonctions lexicales (F. L.). (voir D. E. C., p. 23). Les auteurs introduisent donc les fonctions lexicales pour marquer un rapport entre deux termes. D'une façon générale, la signification, résultant de l'association d'un terme avec ses cooccurrents immédiats, sera notée dans le corps de l'article au moyen des fonctions lexicales. Ainsi, la fonction lexicale "**magn**" sert à marquer l'idée d'intensité qu'expriment les séquences: mémoire d'éléphant, nécessité impérieuse, etc. les auteurs du D. E. C. notent les fonctions lexicales dans l'article de la manière suivante:

Magn (mémoire) = d'éléphant
Magn (nécessité) = impérieuse
Etc., (voir ci-dessous).

Les auteurs du D. E. C. cherchent donc à regrouper dans la zone de combinatoire lexicale les cooccurrents immédiats qui apparaissent dans l'entourage proche du terme traité.

Quelques exemples illustratifs des principales F. L. utilisées dans le D. E. C.¹²

La F. L. **Figur**: “métaphore (du mot clé) codifiée par la langue.”

Figur: (fumée) = rideau (de fumée).

Figur: (haine) = feu (de la haine).

La F. L. **Manif**: “se manifester dans quelque chose.”

Manif (joie) = jaillir, éclater.

La F. L. **Excess**: “fonctionner d’une façon anormalement excessive”.

Excess (coeur) = palpiter, accélérer

Excess (moteur) = s’emballer

La F. L. **Ver**: “tel qu’il doit être, correct”.

Ver (peur) = justifiée

Ver (respect) = mérité

La F. L. **real**₁, **real**₂: “verbe ayant le sens de réaliser”.

Real₁ (promesse) = accomplir, tenir

Real₁ (problème) = résoudre

Real₁ (piège) = tendre

Real₂ (piège) = tomber dans

Real₂ (ordre) = exécuter

Real₂ (conseil) = suivre

La F. L. **Bon**: “mot que l’on emploie comme une louange standard codifié par la langue”.

Bon (conseil) = précieux

Bon (promesse) = sacrée

La F. L. **Mult**: “ensemble régulier de...”

Mult (vache) = troupeau

Mult (abeille) = essaim.

Certaines F.L. s’emploient en combinaison avec d’autres. Les F. L. **Caus** (*causer*) et **Fin** (= *cesser*) se combinent avec la F. L. **Func**.

Caus Func (difficulté) = créer, poser

Caus Func (enthousiasme) = exciter

¹² Voir: Mel’čuk, 1981, pp. 33-34, et Mel’čuk 1984, p. 49-51.

Fin Func (vent) = se calmer
Fin Func (colère) = s'éteindre

Comme nous pouvons le constater, le D.E.C. sort du cadre habituellement reconnu aux dictionnaires traditionnels. En effet, l'étendue de la microstructure, les différentes manières de donner des informations (lexicales, syntaxiques et sémantiques) illustrent largement les sens et les différents emplois des termes traités dans ce dictionnaire. Les cinq zones du dictionnaire mettent à la disposition des consultants un répertoire d'information très riche tant par son contenu que par son ampleur. L'ensemble des informations dans ce répertoire devrait donc mieux répondre aux stratégies individuelles d'apprentissage notamment lors de la production écrite des textes.

Conclusion

Les trois dictionnaires de notre corpus introduisent de nombreuses modifications dans la rédaction des articles, mais nous trouvons que le D. E. C., qui est une application du modèle "*sens-texte*", offre aux consultants des données nettement plus riches que celles qu'on peut trouver dans les dictionnaires de conception classique.

Nous pensons que les exigences croissantes en matière d'apprentissage des langues étrangères ne faut que renforcer la nécessité de poursuivre ce travail novateur dans la conception du dictionnaire et de le généraliser à d'autres langues. Mais la réalisation de ce type de dictionnaire implique forcément le recours au système informatique. En effet, les progrès techniques réalisés ces dernières années facilitent l'introduction des innovations dans les dictionnaires d'avenir et laissent présager l'élaboration de dictionnaires à géométrie variable convocables sur écran électronique.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGER P., 1989 – Information et terminologie-*Meta*, vol. 34, n° 3, pp. 485-492.
BOULANGER J. C., 1989 – La place du syntagme dans le dictionnaire de langue, *Meta*, vol. 33, n° 3, pp. 516-528.
DARBELINET J., 1970 – Dictionnaires bilingues et lexicologie différentielle, *Langage*, n° 19, Paris.
DELISLE J., 1980 – *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. University of Ottawa press, Canada, 282 p.
DUBOIS J., et Cl. 1971 – *Introduction à la lexicographie*. Larousse.

- DUBOIS J. et coll., 1979 – *Dictionnaire du français langue étrangère*, Larousse, 1088 p.
- DUBOIS J. et coll., 1980 – *Dictionnaire du français contemporain*, Larousse, 1263 p.
- EL HANNACH M., 1992 – Le dictionnaire électronique de l'arabe. *Linguistica communicatio*, Maroc, Vol. 4, n° 1, 81-108.
- FEHRI F., 1982 – Linguistique arabe forme et interprétation, Maroc, 343 p.
- GAK V. G., 1970 – La langue et le discours dans le dictionnaire bilingue, *Langage*, n° 19, Paris.
- GALLISSON R., 1983 – *Des mots pour communiquer*, CLE international, France, 160 p.
- GENTILHOMME Y., 1985 – *Essai d'approche microsystemique. Théorie et pratique. Application dans le domaine des sciences du langage*. Peter Lang, 299 p.
- GOUADEC D., 1997 – Dictionnaires terminologiques – L'impact des nouvelles technologies. *Meta*, vol. 42, n° 1, pp. 24-32.
- HARRAP'S *Shorter French and English Dictionary*, 1991, Harrap, London, 798 p.
- KOMISSAVOV V. 1987 – The semantic and the cognitive in the text: Problem in Equivalence, *Meta*. Vol. 3, n° 4, pp. 416-420.
- MEL'ČUK I., 1975 – Esquisse d'un modèle «sens – text». *Problèmes actuels en psycholinguistique*, n° 206, Paris, pp. 291-317.
- MEL'ČUK I., et coll., 1981 – Un nouveau type de dictionnaire. *Cahier de lexicologie*, n° 38, pp. 33-34.
- MEL'ČUK I., et Coll., 1984 – *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, Montréal, 172 p.
- MONTEIL V., 1960 – *L'arabe moderne*, Klincksieck, France, 130 p.
- PETIT ROBERT – *Dictionnaire de la langue française*, 1986. Le Robert, 2171 p.
- RAMAT P., 1985 – *Typologie linguistique*, P. U. F., France, 130 p.
- REHAIL H., 1992 – Equivalence, culture et traduction. *Linguistica*, Ljubljana, vol. 32, n° 2.
- REHAIL H., 1993 – Traduction et acquisition des connaissances linguistiques. *Contrastive linguistics*, Sofia, vol. 18, n° 5, pp. 42-44.
- REHAIL H., 1994a – Développements linguistiques et apprentissage du vocabulaire. *Linguistica*, Ljubljana, vol. 34, n° 4, pp. 43-47.
- REHAIL H., 1994b – L'usage du dictionnaire de langue [...], *Lexicographica*, Tubingen, Allemagne, n° 10, pp. 214-220.
- REHAIL H., 1996a – L'acquisition des locutions d'une langue étrangère: aspects linguistique et sémantique. *Linguistica*, Ljubljana, vol. 36, n° 2, pp. 97-102.
- REHAIL H., 1996b – Virtualités sémantiques et actualisation textuelle, *Turjuman*, Tanger Maroc, vol. 5, n° 1, pp. 81-87.
- REHAIL H., 1998 – Traduction spécialisée et recherche des équivalents terminologiques. *Turjuman*, Tanger, maroc, vol. 7, n° 2, pp. 33-40.
- REY A., 1979 – *Dictionnaire des expressions et locutions figurées*. Les usuels du Robert. 947 p.

- REY-DEBOVE J., 1971 – *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. Mouton, Paris, 329 p.
- THOIRON PH. et al., 1996 – Notion d' "archi-concept" et dénomination. *Meta*, vol. 41, n°. 4, pp. 512-524.

Povzetek

NOVI VIDIKI V SODOBNIH SLOVARJIH

Več sodobnih slovarjev francoskega jezika si zastavlja nalogo, da izpopolnijo pomanjkljivosti, ki jih uporabnik slovarja sicer v večini tovrstnih del najde. Prispevek izhaja iz prepričanja, da veliko slovarjev tujemu uporabniku ne daje zadosti izčrpnega pojasnila o skladenjski in pomenski vrednosti posameznih besednih enot; pri tem se drži strukturalističnega vidika, kot ga je najbolj natančno opredelil J. Dubois, in pa modela I. Mel'čuka, pri katerem je v ospredju pomen v besedilu. Podatki o pomenu in rabi besede naj bi opozorili uporabnika slovarja na splošno vrednost le-té in na njeno vrednost v nekem realnem stavku.